



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CAP MAÇON

SESSION 2023

MATERIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

IMPORTANT : Ce document sera envoyé aux candidats avec leur convocation aux épreuves.

Pour toutes les épreuves professionnelles, le candidat apportera :

- Le matériel de dessin : crayon, gomme, règle, équerre.
- Une calculatrice avec mode examen actif ou une calculatrice sans mémoire (type collègue).
- Des feutres de couleur (rouge, bleu, vert, noir...), des stylos.

Pour les épreuves EP2 et EP3 :

	EP2	EP3
➤ Tenue de travail en bon état	X	X
➤ Chaussures de sécurité en bon état	X	X
➤ Lunettes de protection	X	X
➤ Gants de protection	X	X
➤ Protections auditives	X	X
➤ Masque anti poussières	X	X
➤ Casque	X	X
➤ Mètre	X	X
➤ Crayon	X	X
➤ Truelle carrée	X	X
➤ Truelle lisseuse	X	X
➤ Massette	X	X
➤ Taloche, frisoir et pinceau de maçon	X	X
➤ Fil à plomb	X	X
➤ Niveau à bulle	X	X
➤ Cordex, Cordeau	X	X
➤ Marteau coffreur	X	X
➤ Règle métallique de 1.50m mini.	X	X
➤ 4 Chevillettes	X	X
➤ Scie égoïne	X	X
➤ Equerre de maçon	X	X
➤ 2 Cerces (épingles)	X	X
➤ Langue de chat	X	X
➤ Taloche	X	X
➤ Cutter	X	X
➤ Tenaille	X	X
➤ Fer à bordure ¼ de rond	X	X

- Sous peine d'interdiction de composer, les candidats doivent se présenter avec la tenue de travail et les équipements de sécurité adaptés à leur spécialité.

- Tout matériel électronique est INTERDIT.

- Aucun document personnel autorisé.

CAP MAÇON	MATERIEL CANDIDAT	SESSION 2023	Page 1/1
-----------	-------------------	--------------	----------

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.